



## APPEL A PROJET SUMMER SCHOOL ÉTÉ 2022<sup>1</sup>

### 1.1 LE CONTEXTE

Depuis 2012, les Geneva Summer Schools (GSS) de l'Université de Genève (UNIGE) proposent une sélection de cours donnés en anglais pendant la période estivale aux étudiant-es internationaux et internationales. Cette offre de cours intensifs est également proposée aux étudiant-es de l'UNIGE qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans leur domaine d'études ou découvrir de nouveaux sujets.

Les GSS offrent non seulement aux participant-es un aperçu de l'université et de la vie en Suisse, mais leur offrent également l'occasion d'un échange interculturel.

Pour accéder à la liste des cours existants, [voir ici](#).

Le corps enseignant est composé de professeur-es de l'UNIGE et de prestigieuses universités partenaires, ainsi que d'expert-es de différentes organisations internationales, favorisant ainsi le partage de connaissances entre l'académique, la cité et la Genève Internationale.

### 1.2 SPÉCIFICITÉS DE L'APPEL À PROJETS ÉTÉ 2022

Pour l'édition 2022 le Service des Relations Internationales et Partenariat (SRIP) souhaite diversifier son offre en lançant un appel à projet auprès des facultés et centres interfacultaires et proposer ainsi aux participant-es d'enrichir leur parcours dans un environnement académique dynamique au sein d'une université reconnue internationalement pour son enseignement et sa recherche, en fixant des objectifs précis :

- Summer school conjointe avec une organisation internationale ou ONG
- Summer school conjointe avec une université partenaire
- Summer school en collaboration avec les Cours d'été de la Maison des langues
- Summer school créditable et qui s'intègre dans un plan d'études (thématiques transversales souhaitées). Les ECTS<sup>2</sup> éventuellement attribués sont approuvés pas le département ou centre concerné.
- Summer school proposé existant qui serait transformé en un cours intensif de courte durée, tout en restant ouvert aux étudiant-es externes

---

<sup>1</sup> Entre le 20 juin et le 16 septembre 2022, durée au choix du directeur ou de la directrice du cours proposé

<sup>2</sup> 1 crédit correspond à 25-30 heures de charge de travail



### **1.3 BUDGET**

- Le bureau des GSS est entièrement responsable de la gestion financière du cours proposé, tenu à appliquer le règlement universitaire en vigueur
- Les dépenses directes, tel que les honoraires des intervenant-es, les frais de déplacement des intervenant-es, les apéros de fin de cours, etc., sont couvertes par les frais d'écolage
- Pour une 1ère édition d'une nouvelle GSS, un budget prévisionnel déficitaire de maximum CHF 5'000 peut être accepté (bourses pour les étudiant-es, engagement d'un-e assistant-e, organisation d'évènements, etc.).

### **1.4 ACTEURS ET ACTRICES DU PROGRAMME**

Collaboration étroite entre les facultés/centres interfacultaires et les gestionnaires du programme GSS, ainsi que les universités partenaires et organisations internationales

#### **1.4.1 Directeur-trice du cours:**

- Valide son projet de GSS auprès des instances facultaires ou centres/instituts
- Décide du contenu et du format de son cours
- Compose le programme et en assure le fil rouge
- Fixe les objectifs pédagogiques et le mode d'évaluation (présentation de groupe ou individuel, travail écrit, examen, etc.)
- Trouve les intervenant-es approprié-es
- Assure le recrutement ciblé

#### **1.4.2 Assistant-e du cours:**

- Assure les aspects organisationnels (visites, invitations intervenant-es externes, etc.)
- Met à jour le programme et le contenu pour le site, ainsi que sur les réseaux sociaux
- Répond aux questions liés au cours des participant-es

#### **1.4.3 Bureau des GSS:**

- Assure la mise en place et le suivi du programme, y compris sur le plan financier
- Se charge de l'ensemble des aspects logistiques et administratifs
- Gère l'intégralité des aspects RH et comptables, en collaboration avec les services responsables
- Gère tous les aspects d'informations et informatiques (site web, inscriptions, paiements, matériel promotionnel, etc.)



### 1.5 CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le Directeur ou la Directrice du cours doit avoir un contrat d'engagement à l'Université de Genève en tant que Professeur-e ordinaire, associé-e ou assistant-e, Maître d'enseignement, Chargé-e d'enseignement, Chargé-e de cours
- Le projet a l'accord du décanat de sa faculté/centre interfacultaire. Il peut s'agir d'un cours existant transformé en une summer school ou d'un nouveau cours.
- Le cours répond à une demande existante et a un lien avec l'actualité (p.e. réchauffement climatique, épidémies, numérisation, intelligence artificielle, etc.)
- Sachant qu'une majorité des étudiants externes provient de l'étranger, nous recommandons que le cours soit donné en anglais. Il est toutefois possible de proposer des cours en français.
- Le niveau visé doit idéalement être de fin de Bachelor (3ème année) ou Master. Le cours peut être ouvert aux jeunes professionnel-les également.
- Le cours doit mettre en valeur un champ d'expertise propre à l'UNIGE et/ou à la Genève internationale et relever d'une thématique transversale susceptible d'intéresser autant les étudiant-es internes qu'externes

Un Comité de sélection composé de membres du SRIP, du Rectorat et des services rattachés au rectorat concernés sélectionne les projets qui répondent au mieux aux critères de sélection, en fonction des ressources financières et humaines disponibles.

Les projets sélectionnés seront publiés au mois d'octobre 2021 sur [le site des GSS](#).

Merci de bien vouloir soumettre votre proposition par mail avant le **19 septembre 2021** à l'adresse suivante : [Christa.Lang@unige.ch](mailto:Christa.Lang@unige.ch)